



Nous avons eu le plaisir de vous accueillir récemment dans nos studios de Radio Vallée Bergerac pour un reportage et nous vous en remercions.

Radio Vallée Bergerac est une radio associative qui a besoin de votre soutien.

Aussi, chaque année, le ministère de la Culture nous demande de lui fournir des attestations visant à certifier qu'interviennent sur nos ondes des responsables d'entreprises, d'associations, de collectivités locales et territoriales, d'élus, et d'organismes divers et ce, afin de prouver notre lien social de proximité.

Suite au reportage réalisé dans nos locaux ou sur le terrain, et dans le but d'abonder notre dossier en la matière, pourriez-vous nous fournir sur papier à entête de votre organisme, une lettre indiquant que vous avez pu vous exprimer par le biais d'un reportage et préciser le bénéfice que vous avez pu en retirer.

Vous avez un exemple d'attestation à la suite de courrier.

Vous remerciant par avance de votre bienveillance, veuillez agréer nos sincères salutations

L'équipe de radio Vallée Bergerac

ATTESTATION DE DIFFUSION

Je soussigné, (nom prénom et qualité)

représentant l'association (nom de l'association ou de la structure)

certifie que nous avons enregistré un reportage concernant (préciser le sujet), le (date) et qui a été diffusé sur Radio Vallée Bergerac.

(Préciser le bénéfice qu'a pu avoir le reportage)

Votre signature (Obligatoire) et tampon ou logo